

## Annex B: TEMPLATE PROJECT PROPOSAL

<b>PROJECT NAME:</b>	<i>PARTICIPATION CITOYENNE ET PREVENTION DES CONFLITS EN PROVINCES KAYANZA, KIRUNDO ET NGOZI</i>
<b>AMOUNT REQUESTED:</b>	<i>249 918..... (in euros)</i>
<b>DURATION:</b>	<i>24 MOIS..... (number of months)</i>
<b>DATE OF INTRODUCTION:</b>	<i>16.08.2021..... (latest version introduced)</i>

### 1. Organization

- full name: *Femmes Artisans de Paix / Creators of Peace*
- abbreviation: *FAP /CoP*
- legal status: *Association internationale*
- official address: *C/o Initiatives et Changement , Maison internationale de l'environnement II, Chemin de Balexert 7-9, CH-1209 Châtelaine/Genève*
- address for correspondence (if different from the official address):
- representative (name and function): *Mme Amina Dikedi Ajakayie, Présidente internationale*
- website: *<https://www.iofc.org/fr/programmes/femmes-artisans-de-paix>*
- contact person: *Daphrose Ntarataze, Ambassadrice FAP/CoP*
- telephone: *+41 22 329 35 02*
- cell phone: *+41 78 886 96 97; +257 71 923 500; +257 69 060 485*
- email: *ntarataze @gmail.com ou daphrose.ntarataze@iofc.org*

### 2. Bank data

- name of the bank: *UBS*
- bank address: *UBS Switzerland AG, PO Box, CH-8098 Zurich*
- account number / IBAN (EU): *CH73 0027 9279 2055 6101 Y*
- bank holder: *Creators of Peace*
- BIC / SWIFT: *UBSWCHZH80A.*
- Reference to be included when payments are executed : *FAP/PCPC-Civic Space Burundi*

### 3. Motivation (Relevance)

Dans une société qui n'en a pas l'habitude comme le Burundi, « Participation Citoyenne et Prévention de Conflits » est synonyme de nouveau « deal », de nouveau contrat social. Elle va de pair avec le droit de prendre librement la parole et exprimer sans crainte ce que le citoyen a dans sa tête et au fond de son cœur.

La non-participation des citoyens aux décisions les concernant a engendré des crises qui se sont succédées dans le pays depuis six décennies. Des crises qui ont affecté la société burundaise sur les plans moral, social et économique. Des crises qui ont aussi inhibé la capacité de se projeter dans l'avenir. Ces crises surviennent dans un environnement global délicat : au niveau local, elles affectent l'humain, l'économique et l'environnemental. Il en va ainsi de la lutte pour la survie quotidienne, les conflits fonciers, les luttes pour accéder au pouvoir et à l'avoir par tous les moyens.

Des changements s'imposent donc. Ils nécessitent une prise de conscience de tout le monde, la prise en compte des préoccupations et des besoins de la population à la base, des solutions innovantes visant à prévenir les conflits. L'approche Muntunuwundi-Cercles de paix et développement contribue à la restauration des cœurs, la guérison des mémoires, et la transformation positive du narratif auxquels parviennent les membres des Groupes d'Action Positive -GAP- issus des formations prodiguées.

L'approche « Cercles de paix et développement -CdPD» est appliquée au Burundi depuis 2012. Elle a déjà fait ses preuves dans l'impulsion d'une dynamique de paix positive et de développement durable. Un CdPD est un groupe de 12 participants venant d'horizons différents et représentatifs des diversités de la communauté dont ils sont issus. Une session dure 6 jours qu'ils suivent desquels ils sont sensibilisés pour explorer ensemble ce qui détruit FAP/Espace civique

et ce qui construit la paix en eux-mêmes et dans la communauté, dans un espace sécurisant. En cernant les causes profondes du manque de paix intérieure et de paix sociale, les bénéficiaires arrivent à transformer les préoccupations intrinsèques et groupales en opportunités de guérison des blessures du passé, de cohésion sociale, de projets de paix et d'autonomisation économique tant au niveau individuel que groupal. Par la consolidation du leadership individuel et communautaire menant à la mise en valeur des talents et des compétences, les bénéficiaires s'organisent en Groupes d'action positive (GAP) : des entités composées de 12 personnes (en moyenne) qui mettent en pratique les valeurs du vivre ensemble, de cohésion sociale et de développement communautaire.

Le projet contribuera à la mise en œuvre au Burundi des Résolutions 1325 (2000), 2250 (2015) et 2419 (2018) sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité. Il contribuera à la réalisation du second objectif du Plan prioritaire de Consolidation de la Paix au Burundi, à savoir « Les jeunes participent effectivement dans la vie citoyenne et sociale et prennent part dans les initiatives de paix ».

Le projet PCPC contribuera à mettre en œuvre *Le Plan National de Développement 2018-2027* en son axe stratégique traitant de la décentralisation et du développement local (3.1.8), ainsi que les ODD, dont notamment le 16<sup>e</sup>: « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ».

Le projet contribuera à la mise en œuvre des stratégies de coopération de la Suisse et de la Belgique au Burundi. L'action est alignée sur (i) la constitution de la République du Burundi, le Cadre stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, (ii) la Vision Burundi 2025 notamment le pilier 6-la cohésion sociale, (iii) la Politique Nationale Genre et de la Résolution 1325, (iv) le Code Foncier de 2011, et (v) la Loi burundaise sur la prévention, la protection des victimes et la répression des violences basées sur le genre de 2016. Le projet contribuera à la création d'un environnement favorable à la réussite des missions des structures mises en place par le Gouvernement Burundais en faveur de la consolidation de la paix, à savoir : (i) La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme ; (ii) La Commission Vérité et Réconciliation, (iii) le Conseil de l'Unité Nationale et le Conseil Collinaire des Sages.

#### **4. Objectives (Effectiveness)**

##### **General objective:**

Le développement local et la cohésion sociale est renforcée grâce à une participation citoyenne accrue des citoyens (hommes et femmes) et l'optimisation des mécanismes de prévention et de gestion des conflits.

##### **Specific objectives:**

**Outcome 1:** La population, hommes et femmes, participe effectivement au processus de prise de décision et amène les autorités locales à rendre des comptes de leurs actions, y compris les prestataires de services publics.

**Outcome 2:** Les autorités locales informent et recherchent activement le dialogue et la participation des citoyens à la prise de décisions. Elles prennent en compte et équilibrent les intérêts des différents groupes dans la société, fournissent des services conformes aux besoins prioritaires de la société et répondent aux demandes des citoyens.

**Outcome 3:** La population, homme et femmes, sans aucune forme de discrimination, a accès et utilise des mécanismes de gestion des conflits leur permettant de présenter des doléances, de régler des conflits de manière non violente et d'accéder au dialogue inclusif au niveau communautaire.

##### **Target groups (number and type):**

Les bénéficiaires du programme sont de deux catégories :

Les populations résidentes des communes d'intervention déjà impliqués dans les programmes de sécurité alimentaire et restauration du paysage encadrés par le partenaire Association de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD), les leaders de communautés participants aux formations Cercles de paix et développement (CdPD), les membres des comités de reconnaissance foncière, les membres des comités de résolution de conflits. Une attention particulière sera portée sur les jeunes et les

femmes, à hauteur de 50% pour les femmes et 30% pour les jeunes, ainsi que sur les groupes marginalisés, victimes de violences historiques et des faits morbides sociaux.

La deuxième catégorie de bénéficiaires est constituée d'autorités administratives et politiques au niveau de la commune, des zones et des collines, ainsi que les services techniques déconcentrés, principalement la santé, l'éducation, la justice et l'Agri-élevage .

Bénéficiaires directs de FAP	120 000 citoyens de base au niveau des collines	576 leaders de communautés et autorités administratives et politiques	120'576 bénéficiaires au moins
------------------------------	---	---	--------------------------------

## 5. Activities and Strategies (Efficiency)

*Voir détails et calendrier dans les cadre logique et cadre opérationnel en pièce jointe (document 1)*

***Output 1.1 La structuration communautaire inclusive et multisectorielle des citoyens promeut des espaces de représentation et de participation***

- 1.1.1 Faire une cartographie des structures communautaires existantes
- 1.1.2 Appuyer la mise en place des structures communautaires inclusives et multisectorielles.
- 1.1.3 Appuyer le fonctionnement et renforcer les capacités de la plateforme communale

***Output 1.2 : La capacité de participation des citoyens (hommes, jeunes et femmes) est renforcée afin de les habiliter à exprimer constructivement leurs besoins prioritaires et leurs doléances afin d'inciter les autorités***

- 1.2.1 Organiser des campagnes de sensibilisation des communautés sur les Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC)
- 1.2.2 Organiser des ateliers de formation et de renforcement des capacités sur la participation citoyenne et leadership transformationnel en faveur des structures communautaires
- 1.2.3 Accompagner les assemblées collinaires de consultation citoyenne
- 1.2.4 Renforcer les capacités des journalistes issus des radios communautaires sur le journalisme pour la paix
- 1.2.5 Animer des émissions radiodiffusées pour sensibiliser les communautés au rôle des citoyens dans le développement de leurs localités
- 1.2.6 Tenir des ateliers de sensibilisation des leaders de communautés et des autorités administratives et politiques au programme PCPC
- 1.2.7 Animer des retraites- formation Cercles de Paix et Développement (CdPD) pour des leaders de communautés et de représentants de groupes marginalisés
- 1.2.8 Mettre en place et renforcer les réseaux EMER pour les rendre fonctionnels

***Output 1.3 : Les leaders communautaires sociaux et économiques (Exemple : EMER), bénéficiaires des actions des cercles de paix et de développement, se constituent en groupes d'action positive (GAP) qui inspirent la communauté par les actions sociales et de développement.***

- 1.3.1 Former les leaders de communautés et de représentants de groupes marginalisés sur techniques novatrices de production, transformation et valorisation des produits vivriers, l'utilisation et la valorisation des toilettes sèches et du fumier qui en découle, l'élevage et l'artisanats divers
- 1.3.2 Assister les leaders sociaux et économiques formés dans la constitution des GAP et l'identification de leurs projets d'action sociale et de développement à mettre en œuvre

***Output 2.1 : Les autorités locales disposent des capacités<sup>1</sup> nécessaires pour rendre des comptes à la population***

- 2.1.1 Appuyer l'organisation des réunions statutaires de rendre compte
- 2.1.2 Organiser des sessions de renforcement des capacités en faveur des autorités locales en matière

<sup>1</sup> Les capacités se réfèrent aux connaissances, aux compétences ou aptitudes, aux attitudes et aux valeurs. FAP/Espace civique

de redevabilité

2.1.3 Appuyer l'organisation des séances de travail entre les CCDC et les CDC

2.1.4 Organiser des ateliers de sensibilisation des autorités communales et provinciales sur les DESC

2.1.5 Tenir des ateliers de formation et de réflexion des autorités locales (administration communale et conseil communal) sur les mécanismes et la mise en œuvre de participation citoyenne

2.1.6 Organiser des CdPD pour les autorités locales (administration communale et conseil communal)

2.1.7 Assister les autorités locales formées dans la constitution des GAP et l'identification de leurs projets d'action sociale et de développement à mettre en œuvre

***Output 2.2 : Les autorités locales élaborent et mettent en œuvre une vision participative du chemin de changement de leur commune en matière de bonne gouvernance et participation citoyenne***

2.2.1 Appuyer l'administration et les services sectoriels à l'élaboration et la mise en œuvre de la vision de changement de la commune

2.2.2 Appuyer et accompagner les acteurs dans leurs chemins de changement

2.2.3 Organiser des visites d'échanges d'expériences au pays et dans la sous-région

2.2.4 Organiser des ateliers de planification et d'auto-évaluation en guise de mécanisme de redevabilité

***Output 2.3 : Les dirigeants des communes assurent de manière participative la coordination et le suivi évaluation des PCDC/PAI***

2.3.1 Appuyer la mise en place et l'animation chaque année de trois cadres participatifs de coordination incluant les représentants de la société civile

2.3.2 Organiser des séances de suivi-évaluation des visions sectorielles/communales

2.3.3 Organiser des séances semestrielles de coordination et suivi évaluation des PCDC/PAI avec la plateforme SC et les CDC

***Output 2.4 : Les autorités organisent des cadres de dialogue et de concertation avec les citoyens sur leur demande***

2.4.1 Appuyer l'organisation des réunions spécifiques en réponse aux doléances des citoyens

2.4.2 Appuyer la mise en place des outils sur l'organisation et le rapportage des réunions spécifiques

2.4.3 Organiser des assemblées inter GAP de restitution au niveau de chacune des 12 communes

2.4.4 Organiser des assemblées inter GAP de suivi-évaluation au niveau de chacune des 3 provinces

2.4.5 Organiser une rencontre générale des GAP constitués + une foire-exposition de tous les GAP

***Output 3.1 : L'administration facilite les espaces de dialogue social entre les différents acteurs (société civile, partis politiques et groupes marginalisés)***

3.1.1 Organiser des sessions de formation sur l'analyse de l'exclusion sociale en faveur des détenteurs des politiques

3.1.2 Conduire des sessions collinaires d'analyse de l'exclusion sociale

3.1.3 Elaborer un guide de conduite du processus de dialogue social

3.1.4 Appuyer l'organisation des espaces de dialogue social entre les différents acteurs (société civile, partis politiques et groupes marginalisés)

3.1.5 Organiser les ateliers de formation sur l'animation de « Conte et raconte » et des « Cercles restauratifs »

3.1.6 Organiser des séances "Conte et racontes " intergénérationnelles au niveau des collines

3.1.7 Organiser des Cercles restauratifs au niveau des collines

***Output 3.2 : Les capacités des structures communautaires de médiation des conflits sont renforcées et leur permettent d'assurer pleinement leurs rôles***

3.2.1 Organiser des ateliers de renforcement des capacités des structures communautaires sur la prévention et transformation des conflits suivant le modèle du contrat social et la communication non-violente

3.2.2 Organiser des ateliers de renforcement des capacités des structures communautaires sur la transformation positive des relations hommes/femmes par la méthodologie GALS.

3.2.3 Organiser des visites croisées d'échange d'expérience entre les structures communautaires

- 3.2.4 Organiser des ateliers de renforcement des capacités sur les mécanismes formels et informels de prévention et gestion des conflits
- 3.2.5 Organiser des ateliers de renforcement des capacités sur le « Règlement des conflits à la traditionnelle et justice restaurative »
- 3.2.6 Appuyer l'administration dans la mise en place des conseils des notables
- 3.2.7 Renforcer les capacités des conseils des notables
- 3.2.8 Assurer un accompagnement continu pour le suivi de la mise en œuvre des techniques de gestion pacifique des conflits.
- 3.2.9 Organiser des cadres de réflexion sur les stratégies de collaboration entre PRCF et autres structures de gestion des conflits, notamment les tribunaux de résidence.

***Output 3.3 : La population (hommes, jeunes et femmes) est informée de l'existence des mécanismes de médiation des conflits à la base et les utilise***

- 3.3.1 Assurer l'accompagnement des GAP et des animateurs des cercles restauratifs dans leur rôle de sensibilisation en matière de prévention et gestion des conflits
- 3.3.2 Organiser des ateliers d'échanges et de réflexion sur le « Règlement des conflits à la traditionnelle et justice restaurative »
- 3.3.3 Sensibiliser la population (hommes, femmes et jeunes) sur leurs droits (fonciers), l'importance de règlement pacifique des conflits et les mécanismes qui s'en occupent
- 3.3.5 Documenter et valoriser les expériences réussies de médiation et de résolution des conflits (fonciers).
- 3.3.6 Organiser des cadres d'évaluation périodique sur l'évolution des réalisations des acteurs communautaires de résolution des conflits et du niveau d'utilisation de ces mécanismes par la population.

***Output 3.4. Les femmes ont un meilleur accès aux droits fonciers à travers les jugements rendus par les juridictions et les décisions des conseils des notables collinaires***

- 3.4.1 Collecter les cas de jurisprudence dans toutes les Cours d'Appel et la Cour Suprême qui pourraient servir de référence aux juridictions de base et inspirer les conseils des notables
- 3.4.2 Constituer un recueil de cas de bonnes pratiques jurisprudentielles commentés, à mettre à la disposition de différentes juridictions pour leur doter d'outils de référence dans la gestion de ces catégories de conflits
- 3.4.3 Organiser des séances de sensibilisation et de formation sur les droits fonciers
- 3.4.4 Accompagner les séances de formalisation des droits fonciers acquis
- 3.4.5 Organiser des formations à l'entrepreneuriat et création des activités génératrices de revenus (AGR)

***Output 3.5. Les personnes portant de blessures mémorielles s'engagent dans la dynamique d'apaisement personnel, de pardon, de réconciliation et de résolution pacifique des conflits***

- 3.5.1 Organiser des ateliers formation "Plaider pour une nouvelle histoire" à l'intention des victimes de violences basées sur le genre, de violences historiques ou autres vulnérables identifiés et n'ayant pas pu bénéficier des CdPD
- 3.5.2 Assurer au cas par cas la prise en charge psychologique, psychothérapeutique et les conseils juridiques

***Output 3.6. Les Groupes d'Action Positive initient des projets de développement et deviennent des modèles dans leur communauté***

- 3.6.1 Assurer le suivi et l'accompagnement psychosocial des GAP
- 3.6.2 Assurer le suivi des projets de paix et de développement des GAP
- 3.6.3. Séances de débriefing psychologique et renforcement des capacités émotionnelles et intellectuelles) pour le personnel de FAP

## **Organizational capacity: past results and lessons learned (in the context of ongoing projects/programmes)**

FAP est un réseau de femmes multiculturelles formellement organisées dans plus de 50 pays de tous les continents. Elle encourage les femmes et ses membres en général à travailler pour une transformation sociale basée sur la transformation personnelle. FAP travaille sur différents continents à travers des cercles de paix, des ateliers, des rencontres personnelles, des activités de construction communautaire et des conférences internationales. Au Burundi, FAP est à l'œuvre depuis 2012, par le programme Muntunuwundi. L'expérience de suivi et consolidation des acquis des GAP dans leur milieu de vie a fourni beaucoup d'enseignements. Nous retenons trois principales leçons susceptibles d'inscrire dans la durée les résultats atteints, et de pérenniser l'action des GAP.

A l'avenir, il faudra faire enregistrer tous les GAP au niveau de chaque commune comme coopérative ou autre groupement reconnu légalement. Ainsi, chaque GAP pourrait bénéficier des droits et privilèges accordés à tout membre de la société civile active au niveau de la base et de la commune.

Les GAP seraient plus efficaces encore si l'audience de leurs initiatives de paix et de développement était plus large. Il faudrait contribuer à augmenter le capital des AGR groupales par GAP, pour en faire des entités de développement modèles et visibles. Ceci pourrait alors encourager les subventions provenant de l'enveloppe communale destinée à appuyer les initiatives locales. Cet argument tient la route pour le moment, ils ont déjà démontré qu'ils sont capables d'enclencher une dynamique d'autonomisation avec leurs modestes moyens, sans se « chamailler » comme l'ont bien relevé certaines autorités politiques et administratives. Les résultats atteints, et même les impacts qui s'observent militent en faveur de l'extension de l'approche à plus de monde à tous les niveaux de la société. Le Président de la République a exprimé le bien fondé de mettre en place un programme national de promotion des activités de paix positive et développement auxquelles sont initiés les bénéficiaires du programme Muntunuwundi.

### **6. Partners (Synergy and complementarity)**

La synergie des partenaires et des acteurs et leur complémentarité se manifestent dans la participation aux financements du programme, aux actions de développement et surtout à la participation citoyenne et construction de la paix. Les efforts sont conjugués pour atteindre les objectifs communs, la conduite du changement durable dans le temps et l'espace à travers notamment l'économie d'échelle, la mutualisation des apprentissages, des moyens et des relations à différents niveaux.

Du point de vue du financement, la Suisse assure 70% du budget global du programme PCPC. La Belgique est sollicitée par FAP pour contribuer au 30% correspondant à son apport dans le budget.

Trois partenaires agissent dans la même zone d'intervention et visent les mêmes objectifs en appliquant chacun ses outils et méthodologies propres.

#### **FAP aura à:**

- Tenir des ateliers de sensibilisation des leaders de communautés et des autorités administratives et politiques au programme PCPC au niveau de chaque province
- Animer des retraites- formation CdPD pour des autorités administratives et politiques des communes, des leaders de communautés et de représentants de groupes marginalisés, durant 6 jours d'affilée par formation, pour des groupes de 12 leaders de communauté chacun, ressortissants de 12 communes ciblées dans les 3 provinces ;
- Former des autorités administratives et politiques des communes, des leaders de communautés et de représentants de groupes marginalisés sur techniques novatrices de production, transformation et valorisation des produits vivriers, l'utilisation et la valorisation des toilettes sèches et du fumier qui en découle, l'élevage et l'artisanat divers ;
- Assister les leaders sociaux et économiques formés dans la constitution des GAP et l'identification de leurs projets d'action sociale et de développement à mettre en œuvre ;
- Tenir des ateliers de formation et de réflexion des autorités locales (administration communale et conseil communal) sur les mécanismes et la mise en œuvre de participation citoyenne ;

- Organiser des assemblées inter GAP de restitution au niveau de chacune des 12 communes ;
- Organiser des assemblées inter GAP de suivi-évaluation au niveau de chacune des 3 provinces ;
- Organiser une rencontre générale des GAP formé lors du programme PCPC +une foire exposition de ces GAP et leurs réalisations ;
- Organiser des ateliers de formation sur l'animation de "Conte et raconte " et des "Cercles restauratifs"
- Organiser des séances "Conte et raconte " intergénérationnelles au niveau des collines
- Organiser des Cercles restauratifs au niveau des collines
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités sur les mécanismes formels et informels de prévention et gestion des conflits
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités sur le « Règlement des conflits à la traditionnelle et justice restaurative »
- Assurer l'accompagnement des GAP et des animateurs des cercles restauratifs dans leur rôle de sensibilisation en matière de prévention et gestion des conflits
- Organiser des ateliers d'échanges et de réflexion sur le « Règlement des conflits à la traditionnelle et justice restaurative »
- Organiser des cadres d'évaluation périodique sur l'évolution des réalisations des acteurs communautaires de résolution des conflits et du niveau d'utilisation de ces mécanismes par la population.
- Organiser des ateliers formation "Plaider pour une nouvelle histoire" à l'intention des victimes de violences basées sur le genre, de violences historiques ou autres vulnérables identifiés et n'ayant pas pu bénéficier des CdPD
- Assurer au cas par cas pour les bénéficiaires nécessiteux, la prise en charge psychologique, psychothérapeutique et infirmières ainsi que des conseils juridiques ;
- Assurer le suivi et l'accompagnement psychosocial des GAP
- Assurer le suivi des projets de paix et de développement des GAP
- Tenir des séances de débriefing psychologique et de renforcement des capacités émotionnelles et intellectuelles) pour le personnel opérationnel

### **ACORD Burundi aura à :**

- Elaborer une cartographie des structures communautaires existantes
- Appuyer la mise en place des structures communautaires inclusives et multisectorielles
- Appuyer le fonctionnement et renforcer les capacités de la plateforme communale
- Organiser des campagnes de sensibilisation des communautés sur les DESC
- Organiser des ateliers de formation et de renforcement des capacités sur la participation citoyenne et leadership transformationnel en faveur des structures communautaires
- Accompagner les assemblées collinaires de consultation citoyenne
- Renforcer les capacités des journalistes issus des radios communautaires sur le journalisme pour la paix
- Animer des émissions radiodiffusées pour sensibiliser les communautés au rôle des citoyens dans le développement de leurs localités
- Mettre en place et renforcer les réseaux des chaines de valeur dont les EMER pour les rendre fonctionnels
- Appuyer l'organisation des réunions statutaires de rendre compte
- Organiser des sessions de renforcement des capacités en faveur des autorités locales en matière de redevabilité
- Appuyer l'organisation des séances de travail entre les CCDC et les CDC
- Organiser des ateliers de sensibilisation des autorités communales et provinciales sur les DESC
- Appuyer l'administration et les services sectoriels à l'élaboration et la mise en œuvre de la vision de changement de la commune
- Appuyer et accompagner les acteurs dans leurs chemins de changement
- Organiser des visites d'échanges d'expériences au pays et dans la sous- région

- Organiser des ateliers de planification et d'auto-évaluation en guise de mécanisme de redevabilité
- Appuyer la mise en place et l'animation chaque année de trois cadres participatifs de coordination incluant les représentants de la société civile
- Organiser des séances de suivi- évaluation des visions sectorielles/communales
- Organiser des séances semestrielles de coordination et suivi évaluation des PCDC/PAI avec la plateforme SC et les CDC
- Organiser des sessions de formation sur l'analyse de l'exclusion sociale en faveur des détenteurs des politiques
- Conduire des sessions collinaires d'analyse de l'exclusion sociale
- Elaborer un guide de conduite du processus de dialogue social
- Appuyer l'organisation des espaces de dialogue social entre les différents acteurs (société civile, partis politiques et groupes marginalisés)
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités des structures communautaires sur la prévention et transformation des conflits suivant le modèle du contrat social et la communication non-violente
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités des structures communautaires sur la transformation positive des relations hommes/femmes par la méthodologie GALS
- Organiser des visites croisées d'échange d'expérience entre les structures communautaires

#### **AFAB aura à :**

- Formation des femmes entrepreneures/commerçantes sur le leadership, leurs droits, obligations et privilèges en vertu de divers lois et protocoles, y compris la bonne gouvernance et la gestion de la chose publique ;
- Appuyer un plaidoyer continue en vue de l'amélioration des conditions cadre afférentes au cadre légal et réglementaire du secteur de l'entreprenariat;
- Organisation des cadres de rencontre et d'échange entre les associations sur les thématiques d'éducation civique, citoyenne et aux valeurs démocratiques ;
- Soutien à la tenue des débats communautaires sur la redevabilité des autorités vis-à-vis des bénéficiaires;
- Soutien à l'inclusion effective des femmes entrepreneures aux processus communautaires participatifs ;
- Vulgarisation des textes de lois en privilégiant ceux qui sont les plus utilisés par les femmes entrepreneures ;
- Plaidoyer à l'endroit des fournisseurs des services pour accès libres aux services par les usagers, en particulier les femmes entrepreneures.

#### **LADEC aura à<sup>2</sup> :**

- Soutenir une analyse approfondie de l'état des lieux des conflits fonciers après la mise en place des SFC ;
- Effectuer une étude exploratoire de faisabilité sur la province de Kayanza ;
- Effectuer une enquête auprès des tribunaux de résidence de la zone d'action du projet pour s'enquérir du niveau de prise en compte des droits fonciers des femmes ;
- Assurer le renforcement des capacités des structures judiciaires et communautaires impliquées dans la gestion des conflits ;
- Mettre en place un service de conseil et d'orientation des parties en conflits fonciers et des acteurs de la gestion de ces conflits ;
- Constituer un recueil des cas de bonnes pratiques jurisprudentielles à mettre à la disposition de différentes juridictions pour leur doter d'outils de référence dans la gestion de ces catégories de conflits.

---

<sup>2</sup> Les activités de cette organisation sont déjà en cours depuis novembre 2020 et sont mentionnées pour référence et mémoire étant donné qu'elles contribuent au PCPC



## **7. Impact and sustainability**

L'action de participation citoyenne reposant sur les capacités et l'engagement des citoyens et des autorités contient a priori une perspective de durabilité parce que tout est réfléchi et généré localement. Les chances de durabilité de l'action sont aussi perçues à travers la politique de décentralisation en vigueur et la volonté du gouvernement en place pour promouvoir la bonne gouvernance locale, le dialogue entre les gouvernants et les gouvernés à la base, ainsi que le développement communautaire intégral.

L'ensemble des approches proposées par les co-partenaires de mise en œuvre sont sensibles aux besoins du milieu. Elles garantissent aussi une implication effective et une meilleure appropriation (durabilité) des actions menées, ainsi que la responsabilisation des communautés pour une prise en charge des actions après le projet.

## **8. Donor visibility**

Sur tout document produit par l'organisation FAP quelle que soit sa forme, écrite ou multimédia, il sera fait mention explicite et lisible du soutien des Partenaires techniques et financiers, en l'occurrence la Confédération suisse et le Royaume de Belgique. FAP devra aussi faire mention explicite de la subvention des PTF dans son rapport financier annuel. Le logo officiel de chaque PTF doit également y figurer si les logos des autres partenaires sont présents.

## **9. Monitoring methods (Management capacity)**

Les réponses multidimensionnelles et multi acteurs doivent embrasser la perspective de demande citoyenne de participation par les populations, de même que la perspective d'offre d'espace de participation par les autorités à différents niveaux.

La méthodologie privilégiée sera d'assurer la transparence et la responsabilité de chaque acteur et partie prenante, ce qui nous donnera la légitimité de demander les espaces de participation et d'exiger des comptes. Les outils de nature à faciliter l'inclusion comme l'analyse genre, l'analyse de l'exclusion sociale seront mis en avant pour aider les partenaires de mise en œuvre. Les stratégies sont centrées sur le ciblage communautaire de la pauvreté, l'intégration du genre, la structuration, la sensibilisation, le renforcement des capacités, l'accompagnement, l'apprentissage et la durabilité.

### **Système de Suivi Evaluation et de rapportage**

Le suivi technique et financier du projet sera réalisé dans un processus continu de commun accord avec la coopération suisse et la coopération belge au Burundi. Les conseils de surveillances de l'équipe de mise en œuvre seront à pied d'œuvre et en relation permanente avec le groupe de coordination FAP-Burundi sous les auspices de Femmes Artisans de Paix internationale.

Le système de S & E rendra compte des résultats attendus du projet et systématisera les enseignements tirés des activités du projet. Le projet financera également des études de base et de suivi visant à évaluer les impacts du projet sur des éléments spécifiques tels que les progrès de relations de pouvoir entre les gouvernés et les gouvernants, l'état de la redevabilité, la satisfaction des communautés sur les services rendus.

Une capitalisation des histoires de succès sera réalisée pour produire des outils de communication et de bonnes pratiques qui pourraient être reproduites dans les autres contrées aux conditions similaires.

Une revue périodique des risques sera effectuée sous la responsabilité de la coopération Suisse et la coopération belge au Burundi tandis que les difficultés et contraintes seront traitées dans les réunions de coordination avec les autres partenaires de mise en œuvre (ACORD, AFAB et FAP).

## 10. Detailed Results-Based Budget (Efficiency)

Plan financier (budget global- budget Belgique, Voir document joint n°2)

Partenaire	Année1 : 2021-2022	Année 2 : 2022-2023	Année 3 : 2023	Total	Pourcentage
Suisse	CHF 298 827	CHF 345 586	CHF 179 783	CHF 824 196	70%
	Euros 277 274	Euros 320 545	Euros 166 756	Euros 764 475	
Belgique	CHF 61 228	CHF 152 624	CHF 55 585	CHF 269 437	23%
	Euros 56 792	Euros 141 565	Euros 51 557	Euros 249 914	
FAP (MD2P)				CHF 83 790	7%
				Euros 77 719	
Total				CHF 1 177 423	100%
				Euros 1 092 108	

## 11. Risk analysis

Domaine du Risque	Description	Probabilité	Mesures d'atténuation
	Incertitude de la reprise de dialogue entre le gouvernement et les bailleurs à cause de la crise politique issue des violences électorales de 2015.	Moyenne	Actualiser le risque 2 fois par an
	Priorités orientées vers d'autres pays par les grands bailleurs, suite notamment à la question de corruption qui est dans les médias	Moyenne	Renforcer l'éthique et la politique anti-corruption au sein des partenaires du programme Plaidoyer contre la corruption
	Crise financière mondiale qui affecte les donateurs		Plaidoyer auprès des PTF par des ateliers de haut niveau
<b>Crise sanitaire</b>	Le Covid 19 risque de déstabiliser le personnel, les partenaires et bénéficiaires dans leurs communautés, affectant négativement le calendrier des actions et par conséquent les résultats.	Elevée	Intégration des réponses au Covid dans les programmes Surveiller les opportunités de Vaccin
<b>Sécuritaire</b>	Persistance de l'insécurité liée au conflit politique ; Violences liées aux conflits fonciers notamment sur les sites occupés par les déplacés intérieurs et les rapatriés.	Moyenne	Renforcer la résilience des communautés aux conflits ; Promotion du dialogue ; Promouvoir l'emploi des jeunes
<b>Changement climatique</b>	Certaines régions du pays comme Kirundo pourraient souffrir de la sécheresse et l'occurrence d'inondations dans la zone d'intervention et ses environs	Elevée	Appuyer la population pour s'adapter au changement climatique et à contribuer à la protection de l'environnement
<b>Gouvernance des Organisations partenaires</b>	Des organisations porteuses du projet pourraient s'ingérer dans la mise en œuvre et influencer le personnel administratif et opérationnel	Moyenne	Assurer le suivi et accompagnement dans la gestion des risques

Annexes to be added (not necessary for multilateral organizations):

- Statutes of the organization (annexe 3)
- A copy of the last annual financial accounts report (annexe 4) and the last audit report (Annexe 5)